

MAIRIE de CAUX & SAUZENS

COMPTE RENDU

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 10 MARS 2015

à 20 h 30 dans la salle de la Mairie.

Le Conseil Municipal s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de M. Angel ESTEBAN, Maire.

PRESENTS : Mme. RABOUL Geneviève - Mr RECIO José –Mme. MILLA Christine - M. PUPATO Cyrille - M. BARTHELEMY Pierre – Mme COURSET Patricia - Mme RASSIÉ France – M. GERVAIS Bernard – M. MILESI Gérard – Mme FABRE Evelyne – M. ROBERT Georges.

ABSENTS : M. CLARISSE Bruno – M. PUGINIER Sébastien – M. GRIFFE Sébastien (excusés)

Secrétaire de séance : Mme COURSET Patricia.

Le compte rendu de la précédente séance du Conseil Municipal ne faisant l'objet d'aucune observation, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour :

- VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Le Conseil Municipal, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014 dressé par M. Angel ESTEBAN, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excéd.	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excéd.	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excéd.
Résultats reportés	0,00	20219,10	0,00	38660,41	0.00	58879.51
Opérations de l'Exerc.	536905,65	598284,97	325242,93	255283,50	862148,58	853568,47
TOTAUX	536905,65	618504,07	325242,93	293943,91	862148,58	912447.98
Résultats de Clôture	0,00	81598,42	31299,02	0,00	0.00	50299,40
Restes à Réaliser	0,00	0,00	56058,00	51388.68	56058,00	51388.68
TOTAUX CUMULES	0,00	81598,42	87357,02	51388.68	56058,00	101688,08
RESULTATS DEFIN.	0,00	81598,42	35968,34	0,00	0,00	45630,08

- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2014 DRESSE PAR Mr Alain QUINTANE, RECEVEUR - BUDGET PRINCIPAL.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M.ESTEBAN Angel, Maire.

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2014 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2014

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectués du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014, y compris celles relatives à la journée complémentaire;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

- Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

- AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET COMMUNAL M.14 - EXERCICE 2014.

Le Conseil Municipal, après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : **81 598,42 €**

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
- <u>Résultat de l'exercice</u>	61 379,32 €
- <u>Résultats antérieurs reportés</u>	20 219,10 €
-Résultat à affecter	81 598.42 €
Solde d'exécution d'investissement	- 31 299,02 €
Solde des restes à réaliser d'investissement	
Besoin de financement	4 669,32 €
Excédent de financement	
Besoin de financement	35 968,34 €
AFFECTATION	81 598,42 €

1) Affectation en réserves R 1068 en investissement	35 968,34 €
2) Report en fonctionnement R 002	45 630,08 €
DEFICIT REPORTE D002	0,00 €

- ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR L'ANNEE 2015.

Monsieur le maire donne connaissance au Conseil Municipal de plusieurs demandes de subventions qui lui ont été adressées pour l'année 2015.

Il demande à l'assemblée de bien vouloir délibérer et fixer éventuellement, le montant à attribuer à chacune.

Le CONSEIL ouï l'exposé de son Président et, après avoir délibéré :

- **DECIDE** l'attribution des subventions suivantes pour l'année **2015** :

Club de l'Echauguette	900,00 €
AFDAIM	50,00 €
Association Sportive et Culturelle	2 000,00 €
Association Culture & Loisirs	650,00 €
Coopérative Scolaire	2 000,00 €
F.N.A.C.A	150,00 €
Football-Club	5 500,00 €
Gymnastique Volontaire Féminine	800,00 €
Les Randonneurs Caussinols	400,00 €
Lutte contre le cancer	50,00 €
Prévention routière	50,00 €
Société d'Etudes Scientifiques	50,00 €
Syndicat de chasse	450,00 €
Tennis Club	900,00 €
Sympathic Caux Danse	800,00 €
Les Pescadous du Fresquel	250,00 €
Association Cie Barolosolo	800,00 €
Association A.V.E.C.	500,00 €
Le Printemps des Notes	<u>120,00 €</u>
TOTAL	16 420,00 €

Questions diverses :

Travaux ErDF : Monsieur le Maire rappelle les nombreuses coupures de courant qui ont lieu depuis plusieurs années dans notre Commune. Suite aux diverses interventions de la Mairie, ErDF a programmé des travaux d'investissement pour 2015 pour un montant de 400 000 euros sur la ligne HTA Fabary – Le Viguier. En effet, il semblerait que ce soit cette ligne qui pose problème sur plusieurs communes du secteur. M. le Maire espère que ces travaux mettront définitivement un terme aux coupures intempestives qui mettent à mal le matériel électronique.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le Maire lève la séance vers 22 h 00.